

Assemblée générale des boulistes

L'assemblée générale du club s'est déroulée dernièrement à l'hôtel de la Paix sous la présidence de MM. Pierre Hébras, Jean-Claude Cubaud, maire, Yves Fleurant, maire-adjoint. Vingt trois membres assistaient à cette réunion.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire du regretté secrétaire Arsène Durand, décédé le 17/01/1989, la secrétaire en place, Laurence Bouthy, donne lecture du compte-rendu moral. 53 licences furent délivrées, se décomposant de 43 séniors masculins, 4 séniors féminins, 3 juniors masculins et 3 cadets masculins, contre 57 en 1988, 53 en 1987 et 47 en 1986.

Concernant les championnats, en tête à tête séniors, René Foussier perd en 1/4 de finale, et en cadet, Yoan Trillaud se fait surprendre en 1/8e. En doublette séniors, René Foussier, Pierre Jeamet s'inclinent en 1/4 de finale tandis qu'en cadet, l'équipe Yoan Trillaud, Cédric Pinganaud est championne de la Vienne pour la 2^e année consécutive. En triplette séniors, René Foussier, Franck Lallement, Alain Thomas, parviennent en 1/16e, tandis qu'en cadet, Yoan Trillaud, Cédric Pinganaud, David Chaussebourg, sont vices-champions de la Vienne, perdant en 1/4 de finale à la ligue à Mauléon (Deux-Sèvres) et faisant de leur mieux à l'inter-ligue à Tarnos (Landes) et au championnat de France à St-Lô (Manche).

En corporatif, Alain Thomas échoue en 1/16^e avec une équipe de bouchers, tandis que nos chauffeurs Franck Lallement, Michel Carole, Roger Brancheau s'inclinent en cadrage. Le maître-joueur local est pour la

première fois Didier Mary devant René Foussier.

Les concours organisés par le club, au nombre de 17, ont vu la participation de 1359 joueurs (dont 1074 pour les nocturnes) et 29 coupes ont été gagnées sur les terrains des clubs de Bouresse, Charroux, Chasseneuil, Lussac, Montmorillon, Paizay-le-Sec, Poitiers, Pressac, St Martin-l'Ars, Usson, Le Vigean, et l'Isle-Jourdain.

Compte rendu financier

Présenté par le trésorier Pierre Jeamet, ce bilan laisse apparaître une situation financière saine qui va permettre la reprise de la saison 1990 dans de bonnes conditions. Des remerciements sont adressés à la commune ainsi qu'aux donateurs de coupes ou autres (assurances Mourasse, la

Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, l'hôtel de la Paix, la société Trametal, M. Baudon).

Projets 1990

Après un sondage individuel auprès de tous les licenciés séniors et juniors et à une grosse majorité, il a été décidé de fêter les 25 ans du club en organisant une journée des retrouvailles avec tous les anciens et actuels licenciés du club depuis son origine, avec concours interne et buffet campagnard. La date reste à déterminer. Ensuite un concours officiel en triplette doté d'un challenge Arsène Durand sera joué sur un an, avec une indemnité de plus de 60%. Les nocturnes sont maintenues sans changement du vendredi 22 juin au vendredi 7 ou 14 septembre, le banquet en avril si possible, le maître-joueur le 3^e

ou le 4^e vendredi de septembre en nocturne, la coupe cantonale au Vigeant le 1^{er}, ou le 2 septembre et le méchoui le samedi 8 septembre.

Le bureau, après l'élection du 1/3 sortant reste inchangé, à savoir : président : Pierre Hébras ; vice-président : Roger Brancheau ; secrétaire : Laurence Bouthy ; secrétaire-adjoint : Michel Carole ; trésorier : Pierre Jeamet ; trésorier-adjoint : Gilbert Bégin ; directeur sportif : Alain Thomas ; membres : Jean-Marie Dufour ; Hubert Fonteneau, Franck Lallement, Guy Pinganaud, Jean-Marie Raynaud. La réunion se termine par un apéritif d'honneur et par un souper en commun très russe préparé par M. et Mme Dardillac.



CLUB DE PÉTANQUE

La médaille d'argent pour Pierre Hebras

L'assemblée générale s'est déroulée dernièrement sous la présidence de M. Pierre Hébras et de M. René Morillon, président du comité départemental de la Vienne.

Compte-rendu moral : la secrétaire, Laurence Bouthy, annonce la délivrance de 37 licences, se décomposant de 32 séniors masculins, 2 séniors féminins et 3 juniors masculins. En 1991, il avait été dénombré 39 licences.

Concernant les championnats, les résultats n'ont pas été très brillants, hormis Laurence Bouthy et la triplette Yoan Trillaud, Frédéric Dupont et Thierry Merlière.

Compte-rendu financier : celui-ci établi par le trésorier Pierre Jeamet, laisse apparaître une situation saine qui va permettre la reprise 1993 dans de bonnes conditions. Des remerciements sont adressés à la commune ainsi qu'aux donateurs de coupes ou autres (Assurances Mourasse, la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, MM. Baudon et Hébras).



09.12.132

Pâques, 12 avril, en doublette, avec en même temps, les éliminatoires des championnats de la Vienne doublettes, zone sud. Les concours entraînements en nocturnes seront du vendredi 25 juin au vendredi 10 septembre ; le banquet le samedi midi du 13 mars ; le méchoui le samedi 4 septembre et la 4^e coupe nationale, à Asnières sur Blour, si un autre trophée est mis en jeu. Le maître-joueur sera joué la journée suivante, suivant le calendrier définitif du comité de la Vienne.

En ce qui concerne les mutations, une rentrée certaine, celle de Michel Jarassier, revenant du Vigeant, et peut-être deux ou trois nouveaux joueurs.

Les licences séniors seront vendues 60 F, celles des jeunes étant maintenues gratuites.

Les discussions s'animent ensuite à propos de l'application et de l'interprétation de la nouvelle

dérogations temporaires d'ouverture des débits de boissons de 2^e catégorie. Le bureau attend les précisions qui vont être données au comité de la Vienne suite à une prochaine réunion avec la préfecture.

Diplôme et médaille

M. René Morillon, président du comité, remet ensuite au président Pierre Hebras, le diplôme et la médaille d'argent de la Fédération française de pétanque et jeu provençal pour ses activités de dirigeant au sein du club local depuis vingt ans, soit comme trésorier à compter du 1^{er} janvier 1973, comme président depuis le 1^{er} janvier 1988.

Le bureau a été conservé dans son intégralité, soit, président : Pierre Hébras ; vices-présidents : Roger Brancheau et Frédéric Dupont ; secrétaire : Laurence Bouthy ; secrétaire-adjoint : Michel Carole ; trésorier : Pierre Jeamet ; trésorier-adjoint : Ludovic Savin ; membres : MM. G. Bégin, J.L. Bourgoing, G. Chaussebourg, H. Fontenau, St. Pinaud, G. Pinganaud, J.M. Rav-